Extrait des minutes du
du Tribunal d'instance de

TRIBUNAL D'INSTANCE
1 Place Villingen-Schwenningen

25300 PONTARLIER
Tél : 03.81.38.63.00

DECISION DE RADIATION

R.G N° 11-04-000088

RADIATION

DU : 03/07/2006

DANS L'AFFAIRE OPPOSANT :

Société Anonyme C demeurant , 75116 PARIS, représentée par Me GIACOMONI, avocat du barreau de BESANCON

à

Madame P . Maria demeurant , représentée par Me BERNARD Christophe, avocat du barreau de BESANCON

Société C. Assurances Risques Divers demeurant Kléber, 75016 PARIS, représentée par Me LOMBARD, avocat du barreau de BESANCON

dont la juridiction a été saisie par acte introductif du 3 mars 2004 ;

Le juge d'Instance :

- Constate qu'après divers renvois successifs, les parties ont été convoquées à comparaître à l'audience de ce jour ;

- Constate qu'à l'audience de ce jour, l'avocat de la SA C demande la radiation de l'affaire ;

Dit qu'en conséquence, une telle affaire peut être radiée en application des articles 381 et 470 du Nouveau Code de Procédure Civile.

PAR CES MOTIFS

Prononce la radiation du rôle de la présente affaire.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique par MonsieurJ.P THEBAULT, Juge d'Instance, assisté de Madame Evelyne CHEVALIER, Greffier.

Le Greffier

Le Président

Copie conforme
Le Greffier
TRIBUNAL D'INSTANCE